

L'hirondelle

Bulletin d'informations
de la commune de Bernadets

Édité par la Mairie

Gros Plan

Communauté de communes: La déroute des routes

Nous avons évoqué dans le dernier numéro de L'Hirondelle, des tensions à la Communauté de communes Luy-Gabas-Souye-Lées, dont Bernadets fait partie. Il est apparu que cette structure intercommunale ne pouvait plus équilibrer son budget, notamment en raison de la lourde charge du réseau routier qui avait nécessité une succession d'emprunts.

Afin d'alléger ses charges financières, la Communauté de communes a décidé de ne plus prendre en charge que la voirie d'intérêt communautaire. Elle s'est donc déchargée des voiries communales, à dater du 1er janvier 2003, ce qui n'est pas sans incidence sur le budget des communes adhérentes.

Bernadets, comme chaque commune, doit reprendre le montant des emprunts restant à rembourser, au prorata des travaux effectués sur son territoire, depuis la campagne 1993.



C'est donc un "cadeau" de l'ordre de 45.000 euros (300.000 francs) qu'il va falloir rembourser, selon des modalités pas encore définitivement arrêtées.

Autant dire que chaque commune du Luy-Gabas-Souye-Lées, se serait passé d'une telle charge supplémentaire et subite, d'autant que cette année, les impôts de l'intercommunalité ont augmenté de 10,5 %.

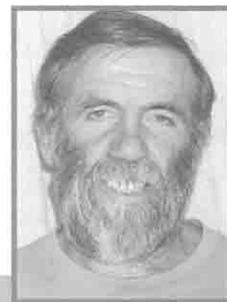
Il faut espérer que pour 2003, la Communauté de communes revoit ses taxes à la baisse, d'autant qu'hormis le ramassage des ordures ménagères et le tri sélectif, aucun projet véritablement porteur n'a encore vu le jour.

(voir en page 3)

MARIE-HELENE SALLABER NOUVELLE ADJOINTE

Suite au départ de Monique Massé, Marie-Hélène Sallaber a été élue adjointe au maire par le conseil municipal.

Elle est désormais chargée des affaires scolaires et de la gestion de la salle des fêtes.



Bonne année à tous

2002 aura été je l'espère, une bonne année pour vous toutes et vous tous. Malgré l'arrivée de l'euro qui a pu perturber nos habitudes, il a fallu aller de l'avant. La municipalité a poursuivi plusieurs grands projets de la commune qui vont changer le visage du centre-bourg.

La sécurisation aux abords de l'école a fait naître quelques méandres sur la route départementale, en attendant la mise en place d'un plateau ralentisseur devant la salle multiactivités qui a pris forme et devrait être achevée en juin.

L'éclairage public a été installé et devrait être mis en service d'ici quelques semaines. Parallèlement, le dossier concernant la place publique a été repris, pour répondre à de nouvelles perspectives de subventions. Cette réalisation marquera l'achèvement de travaux de longue haleine, qui je l'espère, contribueront à l'émancipation de la commune.

Des trottoirs à Bernadets! Qui l'eût cru voici quelques années. C'est certainement le signe d'une certaine mutation de notre village aux allures de plus en plus urbaines. Le tout à l'égout ne verra pas le jour pour autant. L'étude achevée cette année dans le cadre de la loi sur l'eau, a préconisé un assainissement individuel, étant donné l'habitat dispersé du village.

Bernadets doit garder ses racines rurales et préserver son cachet accueillant et verdoyant. La municipalité s'efforce de soutenir, avec ses petits moyens, la dizaine d'associations qui l'anime. J'aurai donc une pensée toute particulière pour ces bénévoles qui s'impliquent avec passion, mais aussi pour les artisans qui semblent se plaire de plus en plus dans notre village. Nous les présenterons dans un prochain numéro.

En attendant, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2003.

Jean HEUGA

Le forum des associations

A l'occasion des vœux de Monsieur le maire aux associations, la municipalité est heureuse de convier les bureaux de chaque association au traditionnel pot amical qui aura lieu le samedi 18 janvier, à 18h30, à la salle de la cantine.

TENNIS DE TABLE

En ce début d'année 2003, Bernadets Tennis de Table vous présente ses meilleurs vœux et a le plaisir de vous annoncer qu'une quatrième équipe senior va être engagée pour la deuxième phase de championnat départemental qui va prendre place de janvier à mai. Les effectifs sont au beau fixe, notamment chez les jeunes. L'école de tennis de table compte plus d'une vingtaine d'éléments et progresse sous la houlette de son sympathique entraîneur Houchang.

Le calendrier de la nouvelle année a été mis en vente par les joueurs. Merci à tous ceux qui se le sont procuré et à nos annonceurs de la commune: PNB Bâtiment, Albert Fleurs, Simon Carrau, Jean-Louis Coy, Anglo-File, Miroiterie Maillot, Société d'exploitation Jardins Services.

ACCA / BALL-TRAP CLUB

Les chasseurs et les tireurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2003. Les dates des manifestations seront diffusées dans les boîtes aux lettres et par voie de presse tout au long de l'année 2003.

COMITÉ DES FÊTES

Après des festivités locales bien animées, le comité a repris du service en organisant sa première belote, le samedi 30 novembre dernier. Celle-ci n'a pas connu le même succès que les fêtes, donc le bilan est un peu décevant.

A ce titre, nous rappelons que le comité est une association à but non lucratif, ce qui veut dire que tous les bénéfices doivent être utilisés pour faire participer les habitants du village. Devant le manque de motivation lors de la belote, le comité des fêtes est déçu.

AMICALE LAÏQUE

Pour cette nouvelle année musique, l'Amicale Laïque de Bernadets s'honore d'un nombre satisfaisant d'adhérents. Les guitaristes de Sedzère, qui ont vu leur association dissoute, ont rejoint l'Amicale Laïque et c'est pour une quarantaine d'élèves qu'ont été mis en place les horaires des différents cours, lors de l'A.G. du 25 septembre dernier.

L'association a donc repris ses activités début octobre et les musiciens, petits et grands, se préparent aux 2 fêtes qui rythment l'année et au cours desquelles ils se produiront en public : la Soirée Cabaret, au printemps et la Fête de la Musique, fin juin.

En attendant, chacun passera les fêtes de fin d'année en famille et c'est pour l'an nouveau qui s'annonce que nous adressons nos meilleurs vœux à tous.

LES ANCIENS COMBATTANTS

L'association des anciens combattants, a tenu son assemblée générale à St Castin, le 11 novembre dernier. Il est dommage qu'aucun ancien combattant de la commune de Bernadets n'y ait assisté. Toutefois, l'A.G. ayant son quorum grâce aux anciens de St Castin, celle-ci put avoir lieu. Néanmoins, les présents purent s'informer de la bonne tenue des comptes et vérifier que les fonds de caisse étaient bons ; ceci grâce aux subventions des 2 communes et à la vente de fleurettes.



La cérémonie devant le monument aux morts, fut rehaussée par la remise du titre de Reconnaissance de la Nation à deux militaires de carrière, en présence d'une foule nombreuse de St Castinois et Bernadettois. Un vin d'honneur servi par la municipalité précédait le repas fraternel qui allait se dérouler au restaurant Le Castine où 36 convives étaient présents.

Au seuil de cette nouvelle année, nous souhaitons un prompt rétablissement aux malades et une meilleure santé pour 2003.

GYMNASTIQUE

Cette année 2002, l'association a poursuivi inlassablement ses séances de GYM, ce qui nous permet d'entretenir un lien entre les habitants du village et des villages avoisinants.

Nous invitons tous ceux et celles intéressés(es) par notre activité de GYMNASTIQUE à venir nous rejoindre dès janvier. Il n'est jamais trop tard pour retrouver la « forme physique et morale » : les lundis et mercredis de 20 H à 21 H à la salle des fêtes.

Tous les membres, au seuil de cette nouvelle année 2003, vous présentent leurs Meilleurs Vœux.

PARENTS D'ÉLÈVES

Voici un petit récapitulatif des manifestations passées, présentes et futures.

L'ancien bureau ayant été entièrement démissionnaire à la rentrée, un nouveau bureau a été élu avec à sa tête une nouvelle présidente, Mme Séverine Lheureux, maman de 2 petites filles en maternelle (tél. 05 59 04 35 75)

Jusqu'à ce jour l'A.P.E., en étroite collaboration avec les instituteurs de l'école et l'aide des parents, a pu offrir un joli goûter d'Halloween aux enfants, suivi d'une soirée « Bourret-Châtaignes », ce qui permit à tous de faire plus ample connaissance. Dans cette lignée et pour finir l'année en beauté, l'A.P.E. offre aux élèves un spectacle de Noël inoubliable. Une compagnie de clowns « les Saminos » fut sollicitée pour l'après-midi et le goûter, avec en avant-première des chants de Noël orchestrés par les instits, et pour clore le tout, le Père-Noël fût également au rendez-vous !

Mais tout ceci a un coût : des calendriers 2003 à l'effigie de l'école (créés par l'A.P.E.) seront distribués à chaque famille (et ce jusqu'à la fin janvier), à charge pour les enfants de les revendre à leur entourage pour la somme de 5 euros le calendrier.

A la rentrée, une soirée « Galette des Rois » est prévue le 17 janvier au soir. Une grande soirée loto sera mise en place le 15 mars 2003. Une fête de l'école est envisagée début juillet pour finir l'année scolaire en toute beauté.

Tous les membres de l'A.P.E. vous souhaitent une excellente nouvelle année pour 2003 avec beaucoup de santé.

GAUYOUS TOUSTEM

En cette fin d'année, il est temps de faire le bilan de l'année écoulée. En feuilletant notre agenda, on s'aperçoit que celle-ci a été encore une fois bien remplie.

Le 7 septembre, une bonne représentation du club s'était jointe au club de St Armou pour un voyage d'une journée à Lectoure dans le Gers, visite de la salle du Maréchal Lannes, Pharmacie du XIX siècle, une usine de pastel et le musée départemental de l'école, où plusieurs d'entre nous avons eu droit au calcul et dictée comme autrefois ... Que de souvenirs !

Le 25 octobre, presque tous les adhérents ont participé à la soirée irroulade (Châtaigne-Bourret) . Comme d'habitude cette soirée toute simple s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

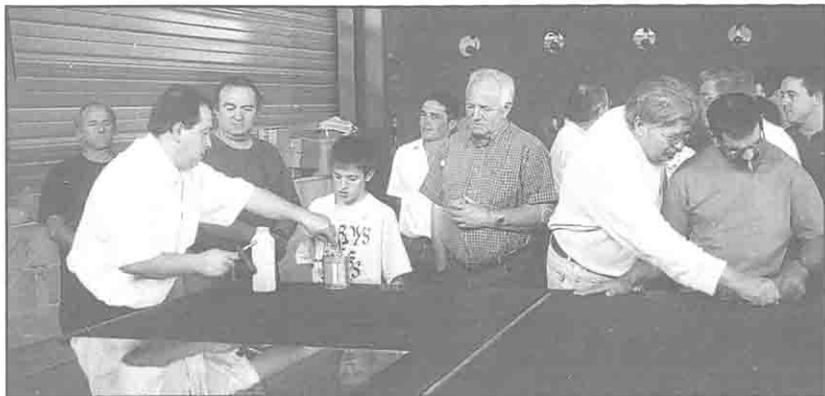
En janvier aura lieu à St Castin, l'assemblée générale du club. Pour des raisons de santé, certains responsables de la commune, ont tenu à se retirer du bureau. En principe, ils ont pourvu à leur remplacement au niveau du bureau. Nous ne pouvons que les remercier pour leur service tout au long de ces années au sein du club et du bureau.

Tous les membres du club vous souhaitent une bonne année pour 2003 avec beaucoup de santé.

L'EXPANSION DE LA MIROITERIE MAILLOT

Durant le mois de septembre 2002, la municipalité de Bernadets a été conviée à l'inauguration des nouveaux locaux de la miroiterie Maillot.

En présence d'André Labarrère, sénateur-maire de Pau, de Michel Brau, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Pau, de Georges Labazée, conseiller général et régional, plus de 300 personnes ont participé à cet événement qui consacre la réussite d'une entreprise familiale, créée en 1992 à Bernadets.



L'occasion de saluer la belle carrière de Jean-Pierre Maillot, le fondateur, qui a pris la retraite en avril dernier, laissant les clés à son fils Bernard.

Menuiserie Alu-PVC, vérandas, fermetures de terrasses et balcons, devantures de magasins, isolation thermique et phonique, vitrage, double vitrage et miroir, figurent parmi les principales prestations de la miroiterie Maillot qui bénéficie désormais d'un ensemble fonctionnel de 550m².



Un bâtiment flambant neuf de stockage et de découpe de verre, juxta un ancien hangar agricole, transformé en atelier de transformation du verre pour réaliser différents façonnages. L'ensemble est très réussi. Tous nos vœux de réussite accompagnent Bernard Maillot et son beau-frère qu'il emploie dans la suite de leur entreprise à Bernadets.

TOUJOURS DES REMOUS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Nous avons évoqué dans le dernier numéro de "L'Hirondelle", que durant l'été, Saint-Castin, Buros et Serres-Morlaàs s'étaient opposés à une délibération du Conseil communautaire au sujet de la compétence voirie, ce qui avait engendré de vives tensions à l'issue d'une réunion d'urgence, où le président André Périssier proposait de retarder les modifications concernant la prise en charge de la voirie communale et d'intérêt communautaire au 1er janvier 2003 (au lieu du 1er janvier 2002).

Nous avons pu lire dans la presse locale en octobre, que la commune de Serres-Morlaàs souhaitait quitter la communauté de communes Luy-Gabas-Souye-Lées afin d'adhérer à la communauté d'agglomération de Pau.

Une décision qui a engendré une vive réaction du maire de Saint-Castin: "Notre territoire est trop vaste et composé de 26 communes de taille et nature différentes. La structuration d'un projet global a du mal à voir le jour. La situation financière reste précaire et la voirie, héritage de l'ancien district, pèse lourd dans notre déficit. En retour, l'absence de développement économique ne procure pas de richesses venant accroître notre patrimoine. (...) Il est urgent de mettre en place un véritable projet dans la plus grande transparence, avec toute l'énergie nécessaire".



ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage de la partie réaménagée du centre-bourg a été confié à la SPIE, portant sur un investissement d'environ 34.474 euros (226135 francs), subventionné à hauteur de 12.960 euros (85.000 francs) par le syndicat d'électrification des Pyrénées-Atlantiques. La plupart des poteaux d'éclairage (sauf ceux devant la nouvelle salle multi-activités) ont été installés. Leur mise en service est prévue dans les premières semaines de 2003.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DU CENTRE BOURG

Les liaisons aériennes vont être enlevées d'ici février car la nouvelle armoire électrique est désormais construite, attenante à la salle multi-activités. Elle est mise en service depuis la mi-décembre.

AMÉNAGEMENT DE LA R.D. 39

La prochaine étape concerne la partie devant la nouvelle salle multi-activités, où un plateau ralentisseur sera aménagé. Rappelons qu'à partir de la rentrée 2003, le nouvel abri-bus attenante à la salle sera mis en service en bordure de cette zone sécurisée.

SALLE MULTIACTIVITÉS

La construction de la nouvelle salle multi-activités de Bernadets a débuté en juin.

Les travaux, programmés jusqu'à juin prochain, ont suivi un cours normal avant une légère interruption en raison d'intempéries mi-décembre. Les entreprises Vigneau (Morlaàs) pour le gros oeuvre ainsi que Barthe (Mauléon-Vielles) pour la charpente et couverture du bâtiment, ont bientôt achevé leur ouvrage, laissant place désormais aux entreprises Vegnaduzzi (Serres-Castet) pour les menuiseries intérieures et extérieures, Plafonds modernes (Bordes) pour la plâtrerie et l'isolation, Guertener (Serres-Castet) pour l'électricité et le chauffage, Pardimène (Gabaston) pour la plomberie et le sanitaire, Pau Peinture pour la peinture et les sols souples, Vinet-Venesson (Magescq) pour les carrelages et les faïences.

Le coût de la salle est estimé à 452.787 euros HT (2.970.000 francs), subventionné à hauteur de 190.562 euros (1.250.000 francs) par le Conseil général et l'État. Il faut noter que 70 % de ce subventionnement a été obtenu grâce à la spécialité sportive axée sur le tennis de table, de cette salle.

Le plan de financement de la commune comprend, outre les subventions, un emprunt de 152.449 euros (un million de francs) et l'utilisation de fonds propres (environ un million de francs).

PLACE PUBLIQUE

Une subvention pour réaliser une place publique devant la nouvelle salle multi-activités a été obtenue de la part de l'État. De nouveaux moyens de subventionnement ont été proposés par le Conseil général. Le dossier a donc été repris et soumis au département.

LE SAVIEZ-VOUS ?

TAXES COMMUNALES

Beaucoup d'administrés ont été surpris, à juste titre, par le pourcentage d'augmentation qui figure sur leurs feuilles d'impôts locaux. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la municipalité ne maîtrise pas l'intégralité des modifications.

Nous avons expliqué dans le numéro 20 de L'Hirondelle, que le conseil municipal avait voté une augmentation uniforme du taux des quatre taxes communales de 3%. La taxe d'habitation est donc passée de 7,39% à 7,61%, le foncier bâti de 4,88% à 5,03%, le foncier non bâti de 26,51% à 27,31% et la taxe professionnelle de 8,84% à 9,11%. Ceci représente pour la commune, **une rentrée globale de recettes fiscales supplémentaires de 1500 euros (9.839 francs) soit 2,89 euros (19 francs) par habitant, par rapport à 2001.** Le problème, c'est que la fixation des bases échappe à la commune et modifie les données. Il s'agit là d'une "affaire d'état", qui a engendré cette année de grosses augmentations.

Au verso des feuilles d'impôts, figurent des indications auxquelles on peut se référer pour avoir de plus amples renseignements. Les modifications du type d'habitation (extension, aménagement des combles, véranda, piscine...) ont également un impact important sur la valeur locative.

ADSL, INTERNET A HAUT-DEBIT

Suite à la demande de plusieurs administrés, la municipalité de Bernadets a contacté France Telecom afin d'accélérer la mise en place d'un central téléphonique assurant une couverture ADSL (Asymetric Digital Subscriber Line) sur la commune, qui permet d'accéder à Internet haut-débit. Une trentaine de personnes a contacté la mairie pour s'inscrire, ce qui donne un argument de poids pour que Bernadets figure dans les communes prioritaires dans le cadre de la prochaine extension du réseau ADSL sur le département, prévue pour le second semestre 2003.

COMMISSION INTERMUNICIPALE

Dans le cadre de la rénovation de l'église de Saint-Castin-Bernadets, la nouvelle commission intermunicipale s'est réunie le samedi 19 octobre à la mairie de Saint-Castin, en présence des maires des deux communes. L'état de la toiture était au centre de cette réunion puisque les crochets des ardoises se sont progressivement altérés au point de casser pour la plupart. Il faut donc les remplacer et conserver les ardoises existantes, ce qui ne doit pas être une mince affaire.

D'autre part, il existe quelques infiltrations d'eau, surtout côté ouest. Il faudrait rénover certains bancs, ainsi que le chemin de croix, dont les couleurs ont bien pâli. Il a été décidé de demander des devis aux entreprises locales dans un premier temps, pour voir si ces travaux qui semblent onéreux, peuvent s'étaler dans le temps.

PERMANENCES AU CIBER

Le Collectif Informatique de Bernadets (CIBER) reprend ses activités à compter du 10 janvier. Claude Tombret assure une permanence tous les vendredis soirs à partir de 20h dans la salle informatique de l'école. Il pourra intervenir sur différents thèmes, notamment accès à Internet, traitement de texte, tableur, retouches photos. Pour tout renseignement, contacter le 05.59.33.09.32.

OCCUPATION DE LA SALLE DES FETES

Bernadets Tennis de Table évoluant cette saison en championnat départemental, mais aussi régional, la salle des fêtes sera "doublement" occupée par les quatre équipes inscrites en compétition. Pour 2003, les week-ends suivant verront se dérouler des rencontres officielles: les 18 et 19 janvier, les 1er et 2 février, les 1 et 2 mars, les 8 et 9 mars, les 22 et 23 mars, les 5 et 6 avril, les 26 et 27 avril. S'ajouteront à ces dates, quelques rencontres du championnat jeunes qui seront communiquées au secrétariat de mairie dès qu'elles seront connues.

En semaine, les soirées se répartissent de la manière suivante: lundi et mercredi, séances de gym et entretien. mardi, jeudi et vendredi: entraînements du tennis de table.

NE PAS OUBLIER DE SE FAIRE RECENSER

Pour se faire recenser, les jeunes, filles et garçons, atteignant l'âge de 16 ans doivent se présenter à la mairie, munis du livret de famille. Cette démarche est obligatoire dans le mois de leur seizième anniversaire: sans le certificat remis à cette occasion, leurs dossiers d'inscription aux examens ou au permis de conduire seront retardés.

ANNONCES

NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité invite tous les nouveaux Bernadétois et Bernadétoises arrivés dans la commune depuis le début de l'année 2002, à un pot d'accueil qui aura lieu le samedi 18 janvier à 18h30 à la cantine dans le cadre des vœux aux associations.

Merci de s'inscrire à la mairie.

UN NOUVEL ENTREPRENEUR

Terrassement de villas, piscines, assainissement individuel, location de pelle avec chauffeur: telles sont les grandes activités de l'entreprise créée à Bernadets par Jean-Louis Coy, après 25 années d'expérience dans ce secteur. Contact au 06.19.45.76.90. ou au 05.59.12.01.78.

BRAVO

LES GOUANELLE SE DISTINGUENT

Nelson Gouanelle, domicilié au lotissement des Pervenches, a remporté les quatre heures de VTT autour du lac de Serres-Castet, associé à son fils Thierry qui vient de réaliser une superbe saison sous les couleurs du Lescar Vélo Sprint. Bon sang ne saurait mentir dans cette famille passionnée de cyclisme.

L'ÉCOLE PRIMÉE

C'est devenu une habitude, les écoliers bernadétois se sont une nouvelle fois distingués dans le cadre du Jeu de piste littéraire organisé dans le cadre de la préparation au Salon du livre qui s'est déroulé en novembre. La classe de CE2 a ainsi remporté le premier prix du jury tandis que Nicolas Lestelle, Nicolas Zebbar et Johanna Coquet obtenaient le premier prix par équipes chez les CM1. L'Hirondelle adresse toutes ses félicitations à ces jeunes lecteurs, ainsi qu'à leurs enseignants, Céline Dayteg, Dominique Laborj et Pascal Deschamps.

ETAT CIVIL

Décès :

Germain VALLAT le 23/12/2002

La rédaction de l'hirondelle

Responsable

Michel Dumora

1, lotissement du Parc
Impasse Les Hêtres.

Ont collaboré à ce numéro

Marie-Hélène Sallaber
Christian Sempé